



IME – SESSAD « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36

Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 23 SEPTEMBRE 2015

Etaient présents :

- **Représentants des jeunes** : Ambre CAPELLE, Laura LARRERE
- **Représentants des familles** : Mme DE RAVIGNAN, Mme DEVILLEBICHOT, Mme DILÉ
- **Représentants des personnels de l'IME** : Mme BERGOULI, M. JEANTOY
- **Membres de droit** : M. GRACIA directeur de pôle TPEA Est
- **Invités à titre consultatif** :

Représentant de la mairie de Jurançon : Mme HERNANDEZ

Représentants suppléants des familles : M. SOUM

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Approbation du compte-rendu du CVS précédent
- 2 - Révision du règlement intérieur du CVS
- 3 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors du précédent CVS
- 4 - Questions des jeunes
- 5 - Questions des familles
- 6 - Questions des représentants du personnel
- 7 - Informations diverses sur la vie du Castel de Navarre
- 8 - Date du prochain CVS

Mme Hernandez expose que la commune de Jurançon a déjà accueilli 4 familles de réfugiés, qu'elle en accueillera bientôt 6 autres et que Monsieur le Maire souhaiterait connaître les possibilités d'accueil du Castel en cas d'arrivée d'enfants réfugiés handicapés.

Le directeur du Castel explique que l'orientation dans un IME comme le Castel relève de la seule compétence de la MDPH, que les admissions au Castel se font en fonction du rang d'inscription des familles sur une (longue) liste d'attente, et qu'à moins d'une directive spécifique de la part de la MDPH, il ne lui semble pas opportun de déroger aux modalités d'accueil établies.

1 - Approbation du relevé de conclusions du CVS précédent

Modification à apporter au PV du CVS du 27 mai 2015 : ajouter Mme Hernandez (représentante de la mairie de Jurançon) aux absents excusés.

Le relevé de conclusions du CVS du 27/05/2015 ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

2 - Révision du règlement intérieur du CVS

Quelques modifications sont apportées au texte de révision proposé par Mme Devillebichot.

La révision est adoptée à l'unanimité et le règlement intérieur ainsi révisé est annexé au présent PV.

3 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors du précédent CVS

3.1 - Surpresseur pour l'eau chaude des pavillons d'internat

Des problèmes persistent : l'eau des douches est brûlante car il est impossible de la mélanger avec de l'eau froide.

La direction en prend note et veillera à apporter une solution rapidement.

3.2 - Filet pour éviter la chute des ballons du terrain de sport

Un grillage a été installé, mais il ne court pas tout le long du terrain de sport.

Les représentants des familles suggèrent d'installer un filet haut et souple en lisière du terrain de sport, à fixer sur les réverbères qui bordent le terrain.

La direction examinera les solutions possibles.

3.3 - Achat de livres pour le coin bibliothèque des classes

Les livres ont été achetés pour cette rentrée de septembre.

3.4 - Décoration de la cantine

A ce jour aucune décoration n'a été mise en place à la cantine. La direction s'en charge.

4 - Questions des représentants des jeunes

QUESTIONS DES JEUNES EN SEES (LES MOINS DE 14 ANS)

4.1 – Jeux d'extérieur pour la cour du haut

Les jeunes souhaiteraient l'achat de cage de foot mobile, ballons de rugby en mousse, jeux de raquettes et balles en mousse et, d'un filet de badminton mobile.

Réponse de la direction : oui, ces achats sont tout à fait possibles. Il resterait à définir avec les enseignantes les conditions d'exercice de ces jeux (zones de jeux de balle à déterminer, sur quel temps : récréés ? pause méridienne ? surveillance ?).

Les jeunes demandent ce qu'est devenue la table de ping-pong.

Réponse de la direction : une nouvelle table de ping-pong sera installée fin 2015 ou courant 2016.

4.2 – Vie de l'internat

Les jeunes du D2 souhaiteraient plus de variété pour les goûters.

Réponse de la direction : oui plus de variété peut être envisagée, comme cela a été déjà fait pour les petits-déjeuners.

Des jeunes souhaiteraient avoir des « fleurs de douche ».

Réponse de la direction : la « fleur de douche » est un accessoire qui permet de se laver le corps sous la douche. C'est un objet personnel, comme un gant de toilette. Il appartient donc aux internes d'apporter leur « fleur de douche » s'ils souhaitent l'utiliser au pavillon.

QUESTIONS DES JEUNES EN SIPFP (LES 14 ANS ET PLUS)

4.3 – Autonomie

Les jeunes de la classe orange (15-17 ans) souhaiteraient sortir du Castel en autonomie pour traverser seuls le rond-point et rejoindre leur transport.

Réponse de la direction : non, vu la dangerosité du rond-point un accompagnement par un personnel du Castel demeure indispensable.

4.4 – Boum de Noël

Certains jeunes préféreraient faire une activité à l'extérieur à la place de la boum.

Réponse de la direction : à voir, le choix d'une activité plutôt qu'une autre dépend du souhait exprimé par la majorité des jeunes.

4.5 – WC

Les jeunes de la classe bleue (14 ans) souhaiteraient avoir des lunettes sur les WC.

Réponse de la direction : à voir, il faut vérifier si on peut en installer sur les cuvettes concernées.

4.6 – Peinture D1 et D2

Les jeunes souhaiteraient que les peintures du D1 et du D2 soient refaites.

Réponse de la direction : oui, les travaux de peinture sont prévus à l'occasion de la rénovation complète des pavillons d'internat en 2016-2017.

4.7 – Vie de l'internat

Les jeunes du C2 et du D2 signalent un problème avec l'eau chaude des douches impossible à mélanger avec de l'eau froide.

Réponse de la direction : oui, la direction comprend les désagréments causés par ce problème et tente d'y remédier.

Les jeunes demandent l'installation d'une fixation murale pour y accrocher le pommeau de douche.

Réponse de la direction : oui, cela peut être installé rapidement.

Des jeunes souhaiteraient avoir des lits superposés.

Réponse de la direction : non, ce type de lit peut s'avérer dangereux. De plus, avec la restructuration et la rénovation des pavillons, la répartition des jeunes par chambre devrait être diminuée (1 ou 2 par chambre) pour plus de confort et d'intimité.

4.8 – Goudron des cours

Des jeunes demandent que le goudron des cours du haut et du bas soit refait.

Réponse de la direction : non, a priori le goudron n'est pas en mauvais état.

4.9 – Rampe d'escalier

Les jeunes souhaiteraient l'installation d'une rampe à l'escalier extérieur qui descend de la cour du bas vers la cuisine

Réponse de la direction : oui, cela est prévu à l'occasion des travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

4.10 – Détecteurs de fumée

Des jeunes ont demandé l'installation de détecteur de fumée dans les salles de classe.

Réponse de la direction : non, les détecteurs de fumée ne sont pas obligatoires dans les classes.

4.11 – Noms des classes

Les jeunes souhaiteraient changer les noms des classes.

Réponse de la direction : cela rejoint une demande des familles sur le changement des noms des pavillons. Il faudrait en discuter avec les professionnels. Cela pourrait être envisagé à l'occasion de la rénovation des différents bâtiments.

4.12 – Sorties pédagogiques

Les jeunes souhaiteraient faire plus de sorties pédagogiques.

Réponse de la direction : oui, a priori cela rejoint l'une des orientations de l'équipe pédagogique prévue dès cette année scolaire.

4.13 – Chemin piétonnier

Les jeunes souhaiteraient que le chemin piétonnier soit refait.

Réponse de la direction : oui, en effet le chemin est très raviné par endroit. Il est prévu de faire appel à l'entreprise qui l'avait construit, pour le consolider, voire créer quelques marches à certains endroits.

4.14 – Circulation des voitures

Les jeunes demandent plus de sensibilisation aux dangers liés à la circulation des voitures dans le Castel.

Réponse de la direction : oui, chacun (piéton et automobiliste) doit être sensible aux dangers du passage des voitures au Castel.

4.15 – Traçage du terrain de sport

Les jeunes (re)demandent un nouveau traçage des terrains de sport extérieurs.

Réponse de la direction : oui, cela paraît faisable.

5 - Questions des représentants des familles

5.1 – Séjours d'été

L'an dernier tous les jeunes du Castel n'étaient pas partis en séjours d'été, c'est pourquoi les représentants des familles souhaiteraient connaître le bilan de l'été 2015.

Réponse de la direction : il n'y a pas de production de bilan par les professionnels, toutefois les retours des jeunes sont très positifs et a priori tous les jeunes sont partis en séjour à la journée ou en séjour avec nuitée (transfert).

Il est important de signaler que la mise à disposition gracieuse des structures des PEP 64 a largement facilité l'organisation des séjours d'été.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique travaille à un projet de classe verte et de classe de neige (séjour avec nuitée + classe sur place) dès cette année scolaire. Le financement de ces projets sera allégé grâce à la mise à disposition gracieuse des structures des PEP 64 et l'allocation de subventions spécifiques des PEP, de sorte qu'aucune participation financière ne sera demandée aux familles.

5.2 - Organigramme et coordonnées des personnels du Castel

Les représentants des familles exposent à nouveau l'importance pour les familles d'identifier facilement « qui fait quoi » au Castel et de pouvoir communiquer directement avec tel ou tel professionnel.

Information de la représentante des personnels : la majorité des professionnels du Castel ne souhaiterait pas que leurs coordonnées soient communiquées aux familles.

Réponse de la direction : les coordonnées professionnelles n'ont pas un caractère confidentiel, elles ne relèvent pas de la sphère privée des personnels et elles ne sont pas limitées à un usage interne au Castel. Ces coordonnées servent aux échanges avec les partenaires extérieurs et a fortiori avec les familles. Le directeur propose de fournir un organigramme avec les coordonnées des professionnels à mettre en ligne sur le blog du Castel.

Les représentants des familles souhaiteraient que la liste des intervenants autour de chaque jeune soit plus détaillée dans le cahier rouge (activité et/ou rééducation + nom de l'intervenant / emploi du temps / lieu de l'activité).

5.3 - Coordonnées des familles à transmettre au CVS

Au lieu de demander tous les ans aux familles leur accord pour communiquer leur mail aux représentants des familles du CVS, Mme Devillebichot propose d'intégrer cette demande directement dans la fiche de renseignements du dossier de rentrée, par exemple sous « Mail (obligatoire) » *ajouter* « J'accepte que mon mail soit communiqué aux élus des familles du CVS : OUI NON »

Réponse de la direction : oui, ce sera mis en place dès la rentrée prochaine. Afin d'éviter la multiplication des envois, le compte-rendu du CVS sera envoyé aux familles à l'occasion d'un prochain courrier du Castel.

5.4 – Cellule de régulation (équivalent d'un conseil de discipline)

Les représentants des familles signalent qu'un seul représentant des familles (la présidente du CVS) a été convoqué aux deux dernières cellules de régulation, alors que le règlement de fonctionnement du Castel prévoit 2 représentants des familles. Ils pointent aussi le caractère immédiat de la convocation ainsi que la longueur des débats et la confusion des rôles. Ils souhaiteraient qu'un nouveau cadre soit formalisé, une proposition écrite dans ce sens avait été fournie par Mme Devillebichot l'an dernier.

Réponse de la direction : oui, le cadre de la cellule de régulation, comme d'autres textes concernant le fonctionnement de l'établissement, sera examiné en copil (comité de pilotage) « Qualité » prévu prochainement pour le Castel et l'ITEP d'Igon.

5.5 – Place des familles dans le projet de restructuration du Castel

Les représentants des familles s'interrogent sur la mise en place du copil concernant la restructuration de l'IME et sur la participation des élus des familles à cette réflexion.

Réponse de la direction : oui, les représentants des familles ainsi que différents professionnels du Castel seront associés au copil sur la rénovation des locaux du Castel.

Ce copil se réunira dès que l'ARS (Agence Régionale de Santé) aura rendu un avis favorable sur le volet financier du projet de restructuration (10 millions d'euro).

Le chantier devrait débuter courant 2016 et son achèvement serait souhaité pour la rentrée 2017.

5.6 – Internet

Les représentants des familles souhaiteraient l'actualisation et enrichissement de la page dédiée au Castel sur le site des PEP 64. Mme Devillebichot cite en exemple les 8 pages dédiées à l'ITEP d'IGON sur le site des PEP 64.

Elle informe que le blog du Castel (<http://www.casteldenavarre.org/>) a fait peau neuve cet été, qu'elle contribue son administration et elle invite les familles et les professionnels à le visiter régulièrement.

Réponse de la direction : l'actualisation de la page dédiée au Castel sur le site des PEP 64 sera examinée dans le cadre de l'harmonisation de l'identité visuelle des différents établissements des PEP.

5.7- Noms des pavillons d'internat

Les représentants des familles trouvent la dénomination actuelle plutôt industrielle (D1, C2 ...). Ils souhaiteraient que l'établissement renomme les pavillons avec des noms moins aéroportuaires, pourquoi pas à l'occasion de leur prochaine rénovation.

Réponse de la direction : oui, la dénomination actuelle ne correspond pas à des noms de lieux de vie. Une réflexion sera lancée pour rechercher de nouveaux noms.

5.8 – Kermesse

Les représentants des familles tiennent à féliciter les personnels du Castel qui se sont investis pour l'organisation et le déroulement de la kermesse 2015 (dépliant + animations + repas). Cette kermesse a été une réussite à tous points de vue, encore bravo.

5.9 – Visites médicales

Les familles regrettent l'absence d'information concernant le suivi médical organisé au sein de l'établissement. Ils souhaiteraient être associé à la visite médicale annuelle de leur enfant (a fortiori lorsque celui-ci ne parle pas), pouvoir informer le médecin généraliste sur l'état général du jeune, lui présenter son carnet de santé et échanger avec le praticien.

Réponse de la direction : il faut tenir compte des contraintes du Castel, le médecin ne disposant que d'une demi-journée par semaine pour examiner les jeunes. Toutefois, la visite médicale actuelle ne paraît pas satisfaisante en l'état. Un point sera fait en interne sur les améliorations à apporter.

Mme Bergouli informe que la nouvelle pédopsychiatre (Mme Morel) est présente au Castel le lundi et le mercredi après-midi.

5.10 – Remplacement de l'adjoint de direction

Les représentants des familles demandent où en est le recrutement d'un adjoint de direction.

Réponse de la direction : le remplaçant de M. De Barros devrait normalement arrivé au Castel courant octobre, ou avant Noël au plus tard.

5.11 – Départ chez les représentants des jeunes

Naomi Pagès (titulaire) a quitté le Castel, et il semblerait qu'Alexis Mauhé ne veuille plus être représentant des jeunes.

Réponse de la direction : Laura LARRERE devient titulaire en remplacement de Naomi. Concernant Alexis Mauhé, il doit exprimer clairement sa position pour le prochain CVS (en cas de démission, Mickael Pereira deviendrait titulaire à sa place).

5.12 - Bilan du calendrier de fermeture d'été

Les représentants des familles s'interrogent sur le résultat de la mise en place du nouveau calendrier de fermeture estivale.

Réponse de la direction : le résultat a été globalement négatif, la modification des dates de fermeture d'été n'a pas permis de réduire l'absentéisme. Nous reviendrons donc aux dates de fermeture habituelles.

5.13 – Rentrée scolaire pour les nouveaux

Les représentants des familles souhaiteraient que les parents puissent accompagner leur enfant le jour de la rentrée scolaire et qu'un temps collectif de rencontre soit organisé avec l'enseignant (faire du lien et instaurer une relation enseignant-famille dès le début de l'année).

Réponse de la direction : la demande sera transmise à l'équipe pédagogique.

5.14 - Absence de renseignements

Mme Devillebichot expose que les familles des nouveaux n'ont reçu aucune information sur l'emploi du temps de leur enfant, les activités et les intervenants pendant la semaine de rentrée (du 25/08 au 01/09), ce qui a pu généré des angoisses chez certains enfants et chez leurs parents qui étaient dans l'impossibilité de répondre aux questions de leur enfant. Un mois après la rentrée, des nouveaux n'ont toujours pas un coordinateur de projet désigné.

Mme de Ravignan précise que ce constat rejoint celui, récurrent, de nombreux parents sur l'absence d'information ou le manque de précision, la lenteur de la mise en place des emplois du temps et du calage des séances thérapeutiques, et sur l'absence de bilan intermédiaire (à 6 mois de la révision annuelle du Projet du jeune) pour certains.

Réponse de la direction : des améliorations peuvent être apportées, cependant il faut comprendre que le mois de la rentrée correspond toujours une période d'observation tant pour les anciens que pour les nouveaux à l'issue de laquelle les emplois du temps sont complétés.

Mme Devillebichot fait part au CVS des interrogations d'une famille sur d'importants problèmes de transport l'an dernier (fluctuation importante des horaires de ramassage, absences de ramassage, absences d'explication ...).

Réponse de la direction : l'établissement est conscient des troubles évoqués. Il s'agit d'une tournée compliquée à organiser, tous les ajustements nécessaires seront apportés dans la mesure du possible. La famille concernée est invitée à en discuter directement avec l'établissement.

6 - Questions des représentants du personnel

Il est suggéré d'installer des casiers pour permettre aux demi-pensionnaires de déposer leurs affaires en toute sécurité.

Réponse de la direction : c'est une excellente idée, à prévoir dès que possible.

7 - Informations diverses sur la vie du Castel de Navarre

Tout a été développé en répondant aux diverses questions posées par les jeunes et les familles.

8 - Date du prochain CVS

La date du prochain CVS est fixée au **mercredi 25 novembre 2015 à 16h45**.

La présidente du CVS
Maryvonne DE RAVIGNAN

Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :

Maryvonne DE RAVIGNAN (présidente) : 06.13.50.43.80

Sandra DEVILLEBICHOT (vice-présidente) : 06.52.34.98.48 sandra.devillebichot@free.fr